



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Etienne, le 6 février 2015

L'inspecteur d'académie-directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Loire

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et Messieurs les I. E. N
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O
Monsieur le médecin de prévention
Madame l'assistante sociale des personnels
Madame le médecin conseillère technique
Monsieur l'infirmier conseiller technique
Madame l'assistante sociale conseillère
technique

académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

Service
Action sociale
Et promotion de la santé
En faveur des élèves
Affaire suivie par
Myriam ULMER
Mabrouk NEKAA
Myriam SCIAUX
Téléphone
04 77 81 41 81
Télécopie
04 77 81 41 82
Courriel
ce.ia42-ssocelv@ac-
lyon.fr


11 rue des Docteurs
Charcot
42023 Saint-Etienne
CEDEX

Objet : protocole concernant les événements « traumatiques ».

La communauté scolaire est parfois confrontée à des événements très graves pouvant bouleverser les élèves et les personnels.

A la demande du Ministère, des protocoles de gestion et d'accompagnement des événements traumatiques ont été mis en place dans les départements.

Vous trouverez ci-joint, la procédure à mettre en place dans ces situations difficiles.


Jean-Pierre BATAILLER